

avril 2019

- Compte rendu du conseil municipal du 05/04/2019

AVRIL 29, 2019 - ADMIN

L'an deux mille dix-neuf, le cinq avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Noël FAUGERAS, Maire.

Date de convocation : 29/03/2019

Présents : MM. Noël FAUGERAS, Léon GRANDE, Mme Lucette CONSTANTIN, MM. Gérard ARTILLON, Hervé JOLY, Mmes Stéphanie MIGINIAC, Dominique ARTILLON

Par procuration : Mme Bénédicte FAURE (procuration donnée à Hervé JOLY), M. Thomas CHAUMEIL (procuration donnée à Léon GRANDE).

Les décisions suivantes ont été adoptées :

1 – Comptes de Gestion 2018 : Approbation des Comptes de Gestion 2018 pour 5 budgets : Budget Principal Commune, Caisse des Ecoles, Section Syndicale Sectionnale de Commerly, Eau, Assainissement ;

2 – Comptes Administratifs 2018 :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Soldes
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	390369.59	426007.75	35638.16
De	Résultats reportés 2017	0	25494.09	25494.09

Fonctionnement	Résultat cumulé			61 132.25
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	278889.63	261655.61	-17234.02
d'	Résultats reportés 2017	-169943.05	0	-169943.05
Investissement	Résultat cumulé			-187 177.07
Résultats cumulés 2018				-126 044.82

COMPTE ADMINISTRATIF CAISSE DES ECOLES		Dépenses	Recettes	Soldes
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	1661.47	3405.63	1744.16
De	Résultats reportés 2017	0	1314.37	1314.37
Fonctionnement	Résultat cumulé			3 058.53

COMPTE ADMINISTRATIF		Dépenses	Recettes	Soldes
SECTION DE COMMERLY				
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	6183.48	7425.00	1241.52
De	Résultats reportés 2017	0	131776.64	131776.64
Fonctionnement	Résultat cumulé			133 018.16
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	0	0	0
d'	Résultats reportés 2017	0	9087.04	9087.04
Investissement	Résultat cumulé			9 087.04
Résultats cumulés 2018				142 105.20

COMPTE ADMINISTRATIF EAU		Dépenses	Recettes	Soldes
---------------------------------	--	-----------------	-----------------	---------------

Section	Résultats propres à l'exercice 2018	56341.57	54122.46	-2219.11
De	Résultats reportés 2017	0	9144.63	9144.63
Fonctionnement	Résultat cumulé			6 925.52
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	35672.53	69670.66	33998.13
d'	Résultats reportés 2017	0	64449.16	64449.16
Investissement	Résultat cumulé			98447.29
Résultats cumulés 2018				105 372.81

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes	Soldes

Section	Résultats propres à l'exercice 2018	24548.72	22231.43	-2317.29
De	Résultats reportés 2017	0	5111.77	5111.77
Fonctionnement	Résultat cumulé			2 794.48
Section	Résultats propres à l'exercice 2018	16803.64	43428.41	26624.77
d'	Résultats reportés 2017	0	61560.05	61560.05
Investissement	Résultat cumulé			88 184.82
Résultats cumulés 2018				90 979.30

3 - Affectation de résultats : Résultat de fonctionnement de 61.132,25 € reporté en couverture du besoin de financement d'investissement sur le budget principal 2019 ; Excédents de clôture de fonctionnement reportés en recettes de fonctionnement pour 2019 de 3.058,53 € pour la caisse des écoles ; 133.018,16 € pour la section de Commerly, 6.925,52 € pour l'eau et de 2.794,48 € pour l'Assainissement.

4 - Vote des taxes directes locales : Les taux d'imposition pour 2019 concernant les taxes d'habitation, foncière / bâti et foncière / non bâti restent inchangés. Le produit attendu est de 113.415 € soit :

- o 35.810 € pour la taxe d'habitation (base : 495.300 €, taux : 7,23 %) ;
- o 40.299 € pour la taxe foncière / bâti (base : 339.500 €, taux : 11,87 %) ;
- o 37.306 € pour la taxe foncière / non bâti (base : 38.400 €, taux : 97,15 %).

5 - Vente café restaurant et logement : Acceptation de vendre le café restaurant ainsi que le logement situé au-dessus et terrain attenant, à M. Bernard LARDIN et à Mme Catherine VAISIERE, actuels gérants de « l'Herbier Sauvage » (SARL Cuisine et Tradition devenue SCI BERCAT) au prix de 96.000 € par acte de vente à établir chez Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à Lapeau (19).

6 - Budgets Primitifs 2019 : Pour chacun des 5 budgets les dépenses et les recettes s'équilibrent à :

Budget principal. Fonctionnement : 425.689 € ; Investissement : 310.177 €.

Caisse des écoles. Fonctionnement : 3.159 €.

Section de Commerly. Fonctionnement : 134.019 € ; Investissement : 9.087,04 €.

Eau. Fonctionnement : 57.245 € ; Investissement : 169.978 €.

Assainissement. Fonctionnement : 24.958 € ; Investissement : 104.454 €.

7 - Attribution de subventions / année 2019 : Article 6573 Subventions de fonctionnement aux organismes publics :

Bibliothèque Départementale de Prêt	40,00 €
Fédération des Associations Laïques	40,00 €
Mutuelle Nationale Territoriale	50,00 €
USEP	40,00 €
PEP	40,00 €
Jeunesses Musicales de France	40,00 €
Prévention Routière de la Corrèze	40,00 €
Eau	2969,48 €
Assainissement	6163,52 €
ODP UDSP 19 Oeuvres Pupilles Sapeurs Pompiers	40,00 €
TOTAL / 6573	9463,00 €

Article 6574 Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé :

--	--

Amicale de Chasse	150,00 €
Club du 3ème Age "Les Rameaux"	150,00 €
Comité des Fêtes : Subvention annuelle	150,00 €
Comité des Fêtes : Subvention attribuée si fête vôtive en Août	150,00 €
Association des Parents d'Elèves de St-Yrieix	150,00 €
Anciens Combattants (Association Communale)	150,00 €
Pompiers d'Egletons	90,00 €
Télémillevaches	90,00 €
TOTAL / 6574	1080,00

8 - Contributions aux organismes de regroupement / année 2019 :

Syndicat Mixte de gestion PNR Millevaches : article 6554	595,94 €
TOTAL :	595,94 €

9 – Participation aux dépenses de la FDEE19 : Mise en recouvrement par les services fiscaux de la contribution fixée à la somme de 2.299,57 € par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze pour l'année 2019.

10 - Vente parcelle B 1629 : Vente à Mme Marie-Thérèse Bunisset, de la parcelle B-1629 de 06 a 24 ca située à Ligneyres-Bouyges au prix de 300 €, par acte à établir auprès de la SCP VIGNAL ALBERT VERGEADE, Notaires à Meymac.

11 - a) FNCOFOR : Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune : Considérant les conséquences pour l'activité des trésoreries susceptibles à terme de remettre en cause le maillage territorial de la DGFIP et le maintien des services publics ainsi que l'impact négatif sur la trésorerie de la commune que génèrerait le décalage d'encaissement de ses recettes de bois pendant plusieurs mois, le conseil municipal refuse l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP et examinera une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet.

b) Maintien du service public de l'ONF : Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural et soutient les personnels de l'Office National des Forêts : Il demande au gouvernement l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF, le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales, le maintien du régime forestier et la ré affirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.